

l'Adresse en réponse au discours du trône, mais je désire poser une question au secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Il a déclaré, je crois, que le Canada ne participait pas au maintien de la suprématie aérienne à Berlin, parce qu'il n'y a pas été invité. Si je comprends bien, le Gouvernement ne fait rien même si la Légion canadienne lui a demandé d'intervenir. A mon avis, si les puissances occidentales sont chassées de Berlin...

**M. l'Orateur:** A l'ordre.

**M. Church:** ...nous perdrons la suprématie des mers. Le ministre pourrait-il faire une déclaration à ce sujet?

**L'hon. L. B. Pearson (secrétaire d'État aux Affaires extérieures):** Je ne suis pas sûr d'avoir saisi le sens précis de cette question. J'aimerais y répondre, mais je voudrais répondre correctement. Je ferais mieux, je crois, d'en prendre connaissance au hansard et d'y répondre à la première occasion.

### PASSEPORTS

#### PRÉCAUTIONS CONTRE LEUR MAUVAIS EMPLOI— RENOUVELLEMENTS

A l'appel de l'ordre du jour.

**M. J. G. Diefenbaker (Lake-Centre):** Les journaux ayant rapporté récemment que les passeports font l'objet de combines et de fraude. Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures est-il en mesure de déclarer quelles mesures a prises son ministère en vue de prévenir l'usage irrégulier des passeports canadiens?

**L'hon. L. B. Pearson (secrétaire d'État aux Affaires extérieures):** L'honorable député ayant eu l'obligeance de me donner préavis de la question, j'ai pu obtenir quelques renseignements sur ce point. Or mon enquête, peut-être pas encore très poussée, ne confirme pas qu'il y ait eu grand trafic de passeports canadiens. A l'heure actuelle, lorsque quelqu'un demande un passeport canadien, il remplit une formule où il déclare ses nom et prénoms, sa profession, son domicile et sa citoyenneté. Il y inscrit en outre un signalement suffisant pour établir son identité. Il annexe à sa demande une photo. Il doit aussi y annexer une déclaration de l'une quelconque de diverses personnes facilement identifiables dans la localité. Cette personne doit certifier qu'elle connaît le requérant, et identifier la photo. La loi punit sévèrement quiconque dénature ou dissimule les faits en présentant une demande de passeport, ou qui se fait faussement passer pour Canadien.

Rien n'indique que l'utilisation irrégulière de passeports canadiens se soit pratiquée sur une grande échelle. Néanmoins, les fonction-

naires de mon ministère exercent une vigilance constante, et ils prennent les mesures nécessaires de précaution ou de répression à l'égard des abus qui peuvent se produire.

**M. G. K. Fraser (Peterborough-Ouest):** J'ai une autre question à poser au ministre. Comment se fait-il qu'aucun renouvellement n'a été accordé depuis le 1er janvier et que ceux qui en ont demandé ont dû se procurer de nouveaux passeports?

**L'hon. M. Pearson:** Je ne saurais répondre à cette question au pied levé, mais je vais me procurer les détails pertinents et je les communiquerai demain à l'honorable député.

### OLÉOMARGARINE

#### QUESTION AU SUJET DE L'ADOPTION DE MESURES POUR PROTÉGER LES CONSOMMATEURS

A l'appel de l'ordre du jour.

**M. E. G. McCullough (Assiniboia):** Le Gouvernement prend-il des mesures, sous le régime de la loi des aliments, pour protéger les consommateurs contre la fraude à laquelle peut donner lieu la vente libre de l'oléomargarine?

**L'hon. Paul Martin (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social):** Oui.

**M. Knowles:** Veuillez préciser.

**M. McCullough (Assiniboia):** Puis-je demander au ministre quelles sont ces mesures?

**L'hon. M. Martin:** D'autorité de la loi des aliments et drogues, la division intéressée, au ministère de la Santé nationale et du Bien-être social, surveille la vente de cette denrée et de toutes autres offertes au public, afin de s'assurer qu'elles ne renferment rien de nuisible à la santé.

### CONGRÈS DES LIBÉRAUX D'ALBERTA

#### MENTION D'UNE DÉPÊCHE RELATIVE À UNE DÉCLARATION DE M. WINTERS

A l'appel de l'ordre du jour.

**M. Robert Fair (Battle-River):** Je veux poser une question au ministre de la Reconstruction et des approvisionnements (M. Winters) à propos d'une dépêche que la *Presse canadienne* communiquait de Calgary et qui a paru dans les journaux d'hier. J'y relève le passage suivant:

Portant la parole devant plus de deux cents délégués au congrès annuel de l'Association des libéraux d'Alberta, M. Winters a dit...

**Des voix:** A l'ordre.

**M. l'Orateur:** A l'ordre! Le député sait que le Règlement défend de citer des extraits de journaux quand on pose des questions à l'appel de l'ordre du jour. Il ne doit pas en l'occurrence fournir de renseignements à la Chambre, mais plutôt en demander.